

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Politique : *Une nouvelle dynamique en faveur de l'emploi.*

Délibération n° : 477

Commission : Aménagement - Urbanisme - Economie

Dossier : 181021

Direction en charge : Direction Renouvellement Urbain et Cohésion Sociale

Objet : Attribution de subventions à diverses associations d'insertion professionnelle - Approbation.

Président : M. Gaël PERDRIAU, Maire

Date de convocation du conseil : 16/11/2018

Compte rendu affiché le : 27/11/2018

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 59

Présents :

M. Gaël PERDRIAU, M. Gilles ARTIGUES, Mme Delphine JUSSELME, Mme Nora BERROUKECHE, M. Claude LIOGIER, Mme Christiane JODAR, M. Paul CORRIERAS, Mme Brigitte MASSON, M. Jean-Pierre BERGER, Mme Corinne L'HARMET-ODIN, M. Samy KEFI-JEROME (Présent à partir de la question n°9 du projet de l'ordre du jour.), Mme Siham LABICH, M. Marc CHASSAUBENE, Mme Alexandra RIBEIRO CUSTODIO, Mme Marie-Christine BUFFARD-AZOULAY, M. Denis CHAMBE, Mme Pascale LACOUR, M. Lionel BOUCHER, M. Alain SCHNEIDER, Mme Fabienne PERRIN, M. Charles DALLARA, M. Frédéric DURAND, M. Robert KARULAK, Mme Raymonde ALLIROT, Mme Marie-Eve GOUTELLE, Mme Nicole AUBOURDY, M. Daniel JACQUEMET, Mme Anne-Françoise VIALLO, M. Jean-Noël CORNUT, M. Eric BARGAIN, M. Patrick NEYRET, M. Cyril MEKDJIAN, Mme Marie-Camille REY, Mme Marie-Hélène THOMAS, Mme Pascale MARRON (Présente jusqu'à la question n°42 du projet de l'ordre du jour.), M. Olivier LONGEON, M. Pierre FAYOL-NOIRETERRE, M. Florent PIGEON (Présent jusqu'à la question n°73 du projet de l'ordre du jour.), Mme Stéphanie MOREAU, Mme Nadia SEMACHE, M. Gabriel DE PEYRECAVE, Mme Raphaëlle JEANSON, M. Jacques PHROMMALA, Mme Maryse BIANCHIN, M. Pierrick COURBON, M. Jacques FRESSINET, M. Jean-Jacques PAUZON, Mme Myriam ULMER, M. Georges STEC, M. Michel BEAL, Mme Geneviève ALBOUY, M. Georges ZIEGLER (Présent jusqu'à la question n°44 du projet de l'ordre du jour.)

Absents-Excusés :

Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT (pouvoir à M. Marc CHASSAUBENE) Mme Marie-Dominique FAURE (pouvoir à Mme Raymonde ALLIROT) Mme Catherine ZADRA (pouvoir à M. Samy KEFI-JEROME, Pouvoir jusqu'à la question n°14 du projet de l'ordre du jour.) Mme Caroline MONTAGNIER (pouvoir à Mme Pascale LACOUR, Pouvoir jusqu'à la question n°42 du projet de l'ordre du jour.) M. André FRIEDENBERG (pouvoir à Mme Nadia SEMACHE) M. Serge HORVATH (pouvoir à M. Gabriel DE PEYRECAVE)

Absents :

M. Lionel SAUGUES

Politique : *Une nouvelle dynamique en faveur de l'emploi.*

Délibération n° : 477

Commission : Aménagement - Urbanisme - Economie

Dossier : 181021

Direction en charge : Direction Renouvellement Urbain et Cohésion Sociale

Objet : Attribution de subventions à diverses associations d'insertion professionnelle - Approbation.

□ **Rappel et Références :**

Dans le cadre de sa politique en faveur de l'emploi, la Ville de Saint-Etienne apporte son soutien à des associations qui oeuvrent dans l'accompagnement de demandeurs d'emploi.

□ **Motivation et Opportunité :**

Dans ce contexte, la Ville de Saint-Etienne se propose de contribuer au financement d'actions en faveur de l'emploi portées par 5 structures associatives de Saint-Etienne :

- Maison d'Information sur la Formation et l'Emploi (MIFE) Loire Sud : animation du cyber base de la Maison de l'Emploi ;
- TATOU JUSTE : salon de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) ;
- Club Régional d'Entreprises Pour l'Insertion (CREPI) : rencontres à la carte ;
- INITIATIVE LOIRE, association d'aide à la création d'entreprises : trophée de la création d'entreprises ;
- Fondation Agir Contre l'Exclusion (FACE) : action TEKNIK de promotion des métiers dans l'industrie.

□ **Contenu :**

Il convient donc de soumettre à l'approbation du Conseil Municipal les subventions suivantes :

Nom de l'association	Objet de la demande	Subvention 2018 proposée
MIFE Loire Sud	Cyber base Maison de l'Emploi	20 900 €
TATOU JUSTE	Salon de l'ESS	4 000 €
CREPI	Rencontres à la carte	2 000 €
INITIATIVE LOIRE	Trophée de la création d'entreprises	4 500 €
FACE LOIRE	TEKNIK	5 000 €
TOTAL		36.400,00 €

□ **Maîtrise d'ouvrage :**

Ville de Saint-Etienne.

□ **Point Financier :**

○ Coût total investissement TTC :

dont TVA :

○ Coût total annuel fonctionnement TTC : 36.400,00 €

dont personnel mis en oeuvre :

○ Financement	Ville	Département	Région	Etat	Europe	Autres
Investissement						
Fonctionnement	36.400,00 €					
dont personnel supplémentaire						
dont prestations particulières						

□ **Proposition :**

Il est demandé à l'Assemblée délibérante de bien vouloir :

- approuver l'attribution et le versement des subventions aux associations précédemment mentionnées pour un montant total de 36.400,00 €
- approuver l'avenant n° 2 à la convention financière à intervenir avec la Maison d'Information sur la Formation et l'Emploi de Loire Sud,
- autoriser M. le Maire ou son représentant, Adjoint ayant reçu délégation, à signer cet avenant n° 2 à la convention financière dont un exemplaire restera joint au présent dossier.

Décision : Proposition adoptée

Imputation budgétaire

Résultat du vote : 54 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention(s)
Mme Delphine JUSSELME, Adjointe Déléguée et M.Gilles
ARTIGUES, Premier Adjoint ne prennent pas part au vote.

BP 2018 chapitre 65 article
6574

**Pour Extrait,
Pour le Maire,
l'Adjointe déléguée**

Delphine JUSSELME